

11 NOVEMBRE 1892

La date que porte l'entête de cet article est une date douloureuse pour le CANADA-REVUE ; il nous a fallu d'héroïques efforts pour que ce ne fût pas une date fatale.

Nous ne nous perdrons pas dans d'inutiles récriminations, mais il nous sera bien permis, à l'occasion de cet anniversaire, de jeter les yeux en arrière et de récapituler le travail de l'année écoulée.

Frappé en plein cœur au milieu du succès le plus inespéré, le CANADA-REVUE s'est trouvé placé à la suite de l'acte arbitraire de Monseigneur de Montréal dans une situation éminemment critique.

Que notre journal eût alors conquis la faveur publique, c'est ce que personne ne pourra nier et ce dont nos livres font foi.

Qu'il possède encore la confiance des gens intelligents, des hommes d'étude et de progrès, c'est ce dont nous nous flattons.

Malheureusement, notre champ d'action, apparent du moins, s'est trouvé forcément restreint en même temps que se limitaient nos moyens d'exécution.

Voilà ce qu'a obtenu le mandement épiscopal.

C'est peu lorsque l'on considère le but qu'il croyait atteindre, c'est-à-dire notre destruction totale.

En effet, notre existence seule est une protestation contre l'arbitraire et la tyrannie inquisitoriale des chefs religieux.

Nous le demandons à ceux qui ont suivi notre marche depuis le 11 novembre 1892. Le CANADA-REVUE n'a-t-il pas tenu une conduite calme et digne, mais aussi ferme et énergique ?

Que peut-on nous demander de plus ?

Il n'est pas un abus que nous ayons signalé qui n'ait été reconnu existant et dangereux.

Nous avons traité à fond les questions d'éducation. Que de résultats obtenus !

Les punitions corporelles ont été interdites.

Les quêtees ont été défendues dans les écoles.

L'uniformité des livres d'école a été décrétée en principe.

Ce sont là des triomphes quand on pense à l'ancienneté des exactions.

Que de travers sociaux nous avons flétris et que nous voyons chaque jour s'effacer, grâce à nos incessantes attaques !

Dans l'ordre financier nous avons fait adopter le principe de deux réformes :

L'abolition des exemptions de taxes ;

La revision de l'administration des biens du Séminaire.

Voilà des mesures qui s'imposaient, mais auxquelles personne n'osait toucher ; nous les avons traitées et nous les avons fait avancer à pas de géant.

Dans les relations du clergé et de la société civile, nous nous sommes faits les apôtres de certaines modifications dont tout le monde comprenait la nécessité sans oser en souffler mot.

Nous avons demandé que prêtres et religieux se tiennent éloignés des centres mondains et politiques.

Dans cet ordre d'idées un grand progrès a été fait.

Nous nous sommes courageusement exposés aux balles ; ce que tout le monde sentait ou chuchottait, nous l'avons étalé en blanc et noir.

Ce n'est pas par pure gloriole ou sottise vanité que nous rappelons cela, mais nous avons la conscience du devoir accompli, et n'hésitons pas à le proclamer.

On sait qu'une lutte comme celle que nous faisons ne se continue pas sans peine au sein d'une population profondément soumise au clergé comme est la population canadienne.

Quelques amis du journal nous ont fait un reproche, auquel nous saisissons l'occasion de répondre.

Pourquoi, nous ont-ils dit, presque tous vos articles portent-ils sévèrement la note anti-cléricale ?

La réponse est bien simple :

Pourquoi avons-nous introduit le prêtre partout ; ou plutôt, pourquoi s'est-il creusé la première place partout ?